

BILAN DU SCHEMA DE MUTUALISATION 2021

L'article L 5211-39-1 al.5 du code général des collectivités territoriales dispose que « *chaque année, lors du débat d'orientation budgétaire, ou à défaut, lors du vote du budget, l'avancement du schéma de mutualisation fait l'objet d'une communication du président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre à son organe délibérant* ».

Le dernier bilan, relatif à l'année 2020, a fait l'objet d'un vote du conseil communautaire le 6 avril dernier.

La communauté de communes ayant choisi de faire voter son budget primitif 2022 en fin d'année 2021, c'est donc un bilan partiel sur l'année 2021 qui est présenté dans ce document.

Pour mémoire, la Pévèle Carembault a choisi de se positionner dans l'accompagnement des communes. Conformément aux dispositions réglementaires, elle s'est engagée dans un schéma de mutualisation.

Au-delà des prises de compétences, ce dernier se structure autour de trois thématiques :

- Les services communs ;
- La mise en commun de moyens ;
- Les groupements de commande.

1. LES PRISES DE COMPETENCE

La prise de compétence « éclairage public » en 2017 s'est inscrite dans le cadre d'une démarche de mutualisation avec les communes.

En effet, les transferts de charge n'ont été évalués que sur la charge des interventions, l'ensemble du travail administratif (passation de marché, facturation) et les coordinations techniques ont été pris en charge par l'intercommunalité sans recrutement supplémentaire.

Cela a été rendu possible notamment grâce à la mise en place d'un logiciel qui permet une gestion partagée de la compétence pour la maintenance : phase diagnostic pour les communes et traitement par la CCPC.

Bilan des travaux réalisés :

	2017	2018	2019	2020	2021 (10 mois)	Total
Montant travaux	29 509 €	4 879 762 €	811 195 €	90 371 €	94 076 €	5 904 913 €

La communauté de communes a décidé de lancer en 2021 un ambitieux programme de travaux consistant à passer l'intégralité du parc d'éclairage public en LED et à remplacer les armoires.

Suite à l'étude diagnostic menée en interne, 7757 points lumineux et 557 armoires vont être remplacés.

Ce passage en LED permettra une baisse très sensible de la consommation d'énergie pour l'éclairage en fonction des usages et devrait contribuer à diminuer les coûts de maintenance.

Cette nouvelle phase de travaux d'un montant de 4 066 500 € TTC € doit permettre, pour la totalité des investissements réalisés, de réduire la dépense énergétique de 5,7 millions de kWh, s'inscrivant ainsi dans l'axe 2 de notre plan climat-air-énergie territorial (PCAET) « réduire et optimiser la consommation d'énergie ».

2. LES SERVICES COMMUNS

A ce jour, quatre services communs ont été créés :

- Le service autorisation du droit des sols (ADS)
- Le bureau d'étude voirie
- Le service commun « commande publique »
- L'observatoire fiscal

2.1. Autorisation du droit des sols

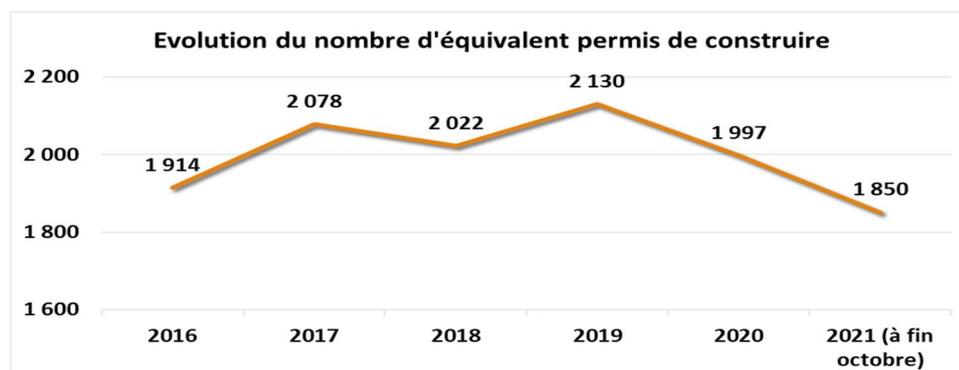
La loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (loi « ALUR ») a mis fin au service d'instruction des autorisations du droit des sols qu'assurait l'Etat pour les communes dès lors que celles-ci sont membres d'une intercommunalité de plus de 10 000 habitants.

Ce service a été repris par la CCPC en juillet 2015 avec la création d'un service commun « autorisation du droit des sols – ADS ».

Les économies générées par le service pour les communes qui, à défaut, auraient dû solliciter une entreprise, peuvent être estimées a minima, sur la base du coût de traitement par un prestataire et hors frais de personnel support, à 333.000 € (1 850 x 180 € TTC) pour l'année 2021 (arrêtées au 31 octobre).

L'évolution du nombre d'actes est la suivante :

Année	Permis construire	Déclarations préalables	Certificats urbanisme	Permis aménager	Permis démolir	TOTAL	TOTAL EPC *
2016	947	1 115	309	46	10	2 427	1 914
2017	1 038	1 204	256	72	10	2 580	2 078
2018	962	1 222	324	60	4	2 572	2 022
2019	966	1 301	330	94	10	2 701	2 130
2020	818	1 418	251	60	17	2 564	1 997
2021 (à fin octobre)	828	1 072	253	44	13	2 210	1 850



2.2. Le bureau d'étude voirie

Le bureau d'étude voirie s'est mis en place courant 2017, mais est devenu réellement opérationnel en 2018. Le recrutement intervenu en 2021 porte l'effectif du service à 4 agents.

Pour les 33 communes qui y adhèrent, il remplit les missions de maîtrise d'œuvre (définition des besoins, accompagnement dans les procédures marchés pour les aspects techniques, suivi des travaux, contrôle de la facturation) sur 2 volets :

- Couches de roulement
- Entretien

Le montant des travaux suivis pour les communes en 2021 (à fin octobre) s'est élevé à 2 600 469.70 € HT.

Bilan des opérations réalisées en 2021 :

Commune	Opération	Montant HT
Aix en Pévèle	Couche de roulement rues Du Marais et Koening	37 011,67
Aix en Pévèle	Création cheminement piéton rue Sadi Carnot phase 1	49 985,50
Attiches	Réfection rue du Moulin hors et en aggro	76 600,87
Attiches	Reprise bordure caniveau rue du Moulin	17 240,00
Attiches	Entretien voirie 2021	15 157,00
Auchy les Orchies	Réfection couche de roulement rue du Pont et place + Deregnacourt	81 653,67
Auchy les Orchies	Création piétonnier rue du Hem phase 1	52 996,50
Avelin	Aménagement voie verte du Croquet	265 135,00
Bachy	Requalification de la rue Calmette	268 398,40
Bachy	Réfection couche de roulement impasse Sartaine Egalité Clémenceau	39 291,85
Bachy	Aménagement des abords de la rue Calmette	11 832,40
Camphin en Caremba	Réfection abords hauts de Buqueux	63 595,00
Camphin en Caremba	Création du parking de l'école	24 257,00
Camphin en Caremba	Reprise des pavés sur 2 carrefours	55 091,60
Camphin en Pévèle	Aménagement de sécurité RD 93	55 029,50
Camphin en Pévèle	Réfection rue du bois du Pont	74 439,92
Camphin en Pévèle	Borduration rue de la Coquerie	27 864,50
Camphin en Pévèle	Démarrage rue de Créplaine	3 210,00
Cobrieux	Aménagement des abords de la rue du Mazet	215 495,00
Ennevelin	Création voie des services techniques	198 644,00
Ennevelin	Réfection couche de roulement 2021	69 662,41
Genech	Réfection couche de roulement rue du Plumont	63 131,55
Genech	Programme de voirie 2021	14 957,00
Gondecourt	Programme entretien 2021	20 540,10
Gondecourt	Réfection couche de roulement rue du Marais	10 280,15
Louvil	Création écluse rue Marga	3 527,00
Louvil	Réfection rue de Péronne	42 842,70
Moncheaux	Création glissière sécurité RD8	15 942,00
Moncheaux	Aménagement espaces verts RD 8	19 957,72
Mouchin	Réfection couche de roulement rue du Moulin et de Bercu	35 650,96
Nomain	Réfection des abords de la rue Fourmanoir	383 305,00
Ostricourt	Plateau devant la Mairie	21 636,75
Ostricourt	Création d'un piétonnier en schiste entre les rues de Ronny et Defretin	10 706,00
Ostricourt	Réfection d'une allée du cimetière	35 000,00
Templeuve	Couche de roulement rue Victor Hugo	36 038,85
Templeuve	Trottoir rue Victor Hugo et 4 Cornets	2 717,50
Wahagnies	Création parking 50 places rue Jean Jaurès	177 941,63
Wahagnies	Ecluse rue Anatole France	3 703,00
Total		2 600 469,70

Les économies générées pour le bloc communal en 2021 (au 31 octobre) entreprise sur une base de 5% de frais de maîtrise d'œuvre peuvent être estimées à 79 213 €, déduction faite des participations payées par les communes qui se sont élevées à 50 810 €.

2.3. Le service commun « commande publique »

Le service commun « commande publique » a été créé en décembre 2019. Son but est d'apporter un appui juridique aux communes concernant les procédures de marchés publics relatives aux marchés de travaux pour lesquels une mise en concurrence est obligatoire.

Cet appui donne lieu à une participation financière des communes sur la base d'un forfait journalier fixé à 225 €.

Les opérations qui ont fait l'objet d'un accompagnement en 2021 sont les suivantes :

Commune	Opération	Montant
Bachy	Travaux de réfection de la rue Calmette	Accord-cadre à bons de commande : Minimum 150 000 € HT Maximum 350 000 € HT
Cobrieux	Aménagement des abords de la rue du Mazet – RD93A	Accord-cadre à bons de commande : Minimum 200 000 € HT Maximum 400 000 € HT
Avelin	Création d'une voie verte le long de la RD54 au lieu-dit Le Croquet	Accord-cadre à bons de commande : Minimum 150 000 € HT Maximum 350 000 € HT
Cobrieux	Travaux d'amélioration énergétique de l'école maternelle	149 246,37 € HT
Wahagnies	Aménagement d'un parking de 31 places en centre-ville	Accord-cadre à bons de commande : Minimum 110 000 € HT Maximum 213 900 € HT
Ennevelin	Création d'un parking de 27 places et d'une voirie aux abords de l'espace multisports	Accord-cadre à bons de commande (tous lots confondus) : Minimum 155 000 € HT Maximum 290 000 € HT
Bourghelles	Programme de réfection des voiries 2021	Accord-cadre à bons de commande : Minimum 350 000 € HT Maximum 600 000 € HT

2.4. L'observatoire fiscal

L'observatoire fiscal a été créé en mars 2019 dans le but d'apporter un appui technique aux communes concernant la fiscalité directe locale.

A ce jour, 24 communes ont choisi d'y adhérer.

3. MISE EN COMMUN DE MOYENS

- Le parc de matériel

- Le parc logiciel
- Le Délégué à la Protection des Données (DPD)

3.1. Parc de matériel

La CCPC met du matériel à disposition des communes (gradins, matériel scénique, matériel d'éclairage, matériel d'exposition, chapiteaux...) dont le coût total d'acquisition représente plus de 180.000 €.

Un logiciel mis à disposition permet la réservation et la gestion du matériel. Il faut noter que selon les cas, les agents de la CCPC assurent la livraison, l'installation et le retrait du matériel prêté, ce qui constitue une prestation de service gratuite appréciée des communes et représente pour la CCPC l'équivalent de 1,3 ETP en période normale.

Mais la poursuite de la crise sanitaire et l'annulation d'un grand nombre d'évènements dans les communes font de l'année 2021, comme 2020, une exception après plusieurs années de succès croissant.

	2018	2019	2020	2021 au 31 octobre	Cumul
Nb de communes bénéficiaires	23	35	26	25	
Nb de demandes	93	146	88	66	393
Tables	657	1 201	830	480	3 168
Bancs	1 051	2 044	1 112	740	4 947
Chapiteaux	118	216	160	111	605
Praticables	337	374	256	202	1 169
Pieds	113	104	57	36	310
Projecteurs	193	193	70	36	492
Gradins	22	38	14	8	82
Glacières	14	19			33
Réfrigérateurs	26	54			80

3.2. Parc logiciel

Le logiciel famille a été déployé dans 18 communes.

Cette application permet aux communes de gérer de manière numérique les inscriptions, la facturation de la cantine et de la garderie et le service scolaire.

La Pévèle Carembault a investi 60 890 € (acquisition et formations) et un agent du service numérique est consacré à 30 % de son temps à l'accompagnement des communes (audit, paramétrage, accompagnement, assistance).

En 2021, il a été décidé de lancer un groupement de commande qui a regroupé 23 communes afin de remplacer l'outil existant. Désormais, chaque commune prendra en charge la gestion du logiciel.

3.3. Le Délégué à la Protection des Données (DPD)

Le nouveau cadre réglementaire sur la protection des données à caractère personnel impose depuis le 25 mai 2018, à toutes les collectivités territoriales et établissements publics, de désigner un Délégué à la Protection des Données (DPD).

Afin d'aider les communes à se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation, la communauté de communes a proposé à ses communes membres la mutualisation d'informations et de données mis à disposition par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CdG59).

La communauté de communes assure quant à elle un rôle de coordination administrative et technique du projet par la désignation d'un coordinateur territorial dont les missions auprès des communes ont été définies de la manière suivante :

- Etre le contact privilégié du Référent Local pour la gestion administrative du projet ;
- Apporter un premier niveau de réponses sur les questions simples ou récurrentes relatives à la protection des données personnelles ;
- Recenser les questions plus techniques ou juridiques et assurer un suivi des réponses adressées par le DPD du Cdg59 à la Commune.

La communauté de communes assure par ailleurs le financement des sensibilisations pour le compte des communes.

A ce jour, 37 référents locaux ont été formés.

En 2021, sur 11 séances, 120 agents/élus ont été sensibilisés au RGPD et 9 référents locaux ont été formés (titulaires et suppléants).

Les sessions de sensibilisation agents/élus en 2021 ont été organisées à Landas, Orchies, Ostricourt, Wannehain, Mérignies, Camphin-en-Pévèle, Cappelle-en-Pévèle, Mons-en-Pévèle et Phalempin.

4. GROUPEMENTS DE COMMANDE

Les groupements de commandes constituent un axe fort du schéma de mutualisation. Ils permettent, pour les communes, une sécurisation accrue des procédures de marchés publics et des économies d'échelle très substantielles.

Depuis 2016, 19 groupements de commandes thématiques ont été mis en place.

Au-delà de la prise en charge de la procédure qui constitue déjà un gain en soi, les économies d'échelle sont réelles, même si sur certaines thématiques elles ne sont pas aisées à estimer car elles renvoient notamment à la passation par les communes de marchés subséquents et donc de remises en concurrence de candidats sélectionnés (cas des accords cadre multi-attributaires pour l'énergie par exemple).

Bilan 2021 :

- Lancement et attribution du marché « mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage indépendante pour l'optimisation des moyens d'impression de la Communauté de communes Pévèle Carembault et des membres d'un groupement de commandes »
 - 23 communes adhérentes.
 - La CCPC a financé la réalisation d'un audit des équipements et la rédaction des pièces techniques de la future consultation « moyens d'impression » : 33 630 € HT
 - Les communes conservent à leur charge le suivi des prestations : rémunération de l'assistant à maîtrise d'ouvrage de 10% sur la base des économies réalisées

- Lancement et attribution du marché « fourniture et acheminement de gaz naturel, pour les besoins de la Communauté de communes Pévèle et de groupements de commandes »
 - o Lot n°1 « fourniture et acheminement d'électricité et services associés » - 29 communes
 - o Lot n°2 « fourniture et acheminement de gaz naturel et services associés » - 21 communes

- Lancement du marché « accord-cadre relatif aux moyens d'impression bureautiques et à la maintenance associée »
 - o 23 communes
 - o Attribution en janvier 2022

- Lancement et attribution du marché « acquisition et mise-en-oeuvre d'un logiciel de gestion des ALSH et activités périscolaires »
 - o 23 communes

- Lancement et attribution du marché « fourniture et prestations de signalisation routière verticale et horizontale, pour les besoins de la Communauté de communes Pévèle Carembault et des membres de groupements de commandes »
 - o Lot n°1 « fourniture et livraison de produits de signalisation routière verticale » - 27 communes
 - o Lots n°2 « fourniture et mise en place de signalisation routière horizontale » et n°3 « fourniture et livraison de produits pour la signalisation routière horizontale » - 25 communes

Groupements de commandes en préparation pour 2022 :

- Assurances IARD (responsabilité civile, véhicules, dommages aux biens, protection juridique)
- Assurances des risques statutaires
- Réfection de chaussées
- Réfection des abords de chaussées
- Mutuelle santé (sous réserve)
- Installation et maintenance de défibrillateurs (sous réserve)

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des groupements de commandes mis en place depuis 2016 et l'estimatif des gains générés.

Objet groupement	AMO	Coût AMO	Nb de communes	Date début marché	Date fin marché	Durée marché	Estimatif d' sur la durée du marché pour les communes
Accord cadre matériel d'impression	NAXAN	45 844 €	22	avril-17	avril-21	4 ans	1 225 046 €
AMO moyens impression			23	juin-21	juin-25	4 ans	24 248 €
Assurance responsabilité civile Véhicules	Brisset partenaires	22 680 €	27	01-janv.-17	01-janv.-20	3 ans	515 118 €
Dommages aux biens			27	01-janv.-17	01-janv.-20	3 ans	
Protection juridique			27	01-janv.-17	01-janv.-20	3 ans	
Risques statutaires			24	01-janv.-17	01-janv.-20	3 ans	
Assurance responsabilité civile (1)	Brisset partenaires	24 480 €	27	01-janv.-20	01-janv.-23	3 ans	-33 171 €
Véhicules (1)			27	01-janv.-20	01-janv.-23	3 ans	
Dommages aux biens (1)			27	01-janv.-20	01-janv.-23	3 ans	
Protection juridique (1)			27	01-janv.-20	01-janv.-23	3 ans	
Risques statutaires (1)			23	01-janv.-20	01-janv.-23	3 ans	263 363 €
Réfection couche de roulement	non	0 €	26	novembre-17	novembre-21	4 ans	180 000 €
Entretien voirie	non	0 €	26	avril-18	avril-22	4 ans	630 000 €
Fournitures tablettes et ordinateurs	non	0 €	16	juillet-18	octobre-18	3 mois	12 672 €
Travaux d'installation d'une gestion technique des bâtiments (GTB)	non	0 €	12	août-19	août-23	4 ans	55 439 €
Télécommunications (téléphonie fixe, mobile et connexions internet)	SDCT	22 650 €	7	juin-19	juillet-23	4 ans	
Fourniture et acheminement de gaz naturel	non	0 €	22	novembre-19	décembre-21	3 ans	
Fourniture et acheminement électricité <=36kVa	non	0 €	31	novembre-19	décembre-21	3 ans échéance au 31/12/2021	
Fourniture et acheminement électricité éclairage public							
Fourniture et acheminement de gaz naturel							oui
Fourniture et acheminement électricité	oui	29	janvier-22	décembre-24	3 ans		
Logiciel gestion ALSH et périscolaire	non		23	novembre-21	novembre-24	4 ans	
Fourniture signalisation verticale	non		27	décembre-21	novembre-25	4 ans	gain de l'ordre de 64%
Fourniture signalisation	non		25	décembre-21	novembre-25	4 ans	
Fourniture produit signalisation	non		25	décembre-21	novembre-25	4 ans	
(1) Les gains ou moins values estimés ne sont pas représentatifs du fait de la baisse du niveau des garanties							3 289 295 €

5. SYNTHÈSE GLOBALE

Les tableaux suivants présentent une estimation financière des gains générés par la mutualisation.

Service	Estimation de gains pour les communes						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Cumul
Autorisation du droit des sols	344 520 €	373 968 €	363 996 €	383 310 €	359 460 €	333 000 €	2 158 254 €
Bureau d'étude voirie	0 €	0 €	51 292 €	118 538 €	73 013 €	79 213 €	322 056 €
Parc de matériel			201 327 €	341 762 €	224 482 €	153 978 €	921 549 €
Parc de logiciel		13 840 €	19 970 €	23 310 €	25 260 €	21 050 €	103 430 €
Groupements de commande		514 740 €	832 000 €	828 567 €	599 352 €	372 687 €	3 147 346 €
Total	344 520 €	902 548 €	1 468 585 €	1 695 487 €	1 281 567 €	959 928 €	6 652 635 €

Pour 2021 (au 31 octobre) :

Service	Charges directes 2021 (au 31/10) pour la CCPC	Estimation gains financiers 2021 pour les communes *	Estimation cumul gains pour les communes depuis mise en place	Éléments qualitatifs
Autorisation du droit des sols	355 591 €	333 000 €	2 158 254 €	Le service ADS représente un appui technique sécurisant et permet un accompagnement de proximité sur les dossiers très appréciés des communes.
Bureau d'étude voirie	57 098 €	79 213 €	322 057 €	Au-delà de l'enjeu financier, la proximité et la réactivité du bureau d'étude ont été très appréciées par les communes qui y ont eu recours.
Parc de matériel	32 753 €	153 978 €	921 549 €	La fréquence des recours au service Parc de matériel, en forte augmentation en 2019, optimisé par la mise en œuvre d'un outil informatique dédié, témoigne de l'intérêt de ce service de proximité rendu aux communes. L'estimation du cumul des gains a été faite sur les quatre derniers exercices.
Parc de logiciel	55 661 €	21 050 €	103 430 €	Le déploiement du logiciel famille et de ses fonctionnalités, qui a représenté un investissement conséquent, permet un allègement des charges administratives représentant un gain de temps et un enjeu financier pour les communes difficile à quantifier mais très appréciable.
Groupements de commande	41 779 €	372 687 €	3 147 346 €	Le service offre un appui technique et permet une sécurisation juridique de la commande publique. Il permet également des gains de temps pour les communes (sur la rédaction des pièces et le suivi des procédures) difficilement quantifiables mais réels.
Total	542 882 €	959 928 €	6 652 635 €	

* Le gain pour les communes est estimé a minima, notamment hors frais de personnel support.